

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Mons, N. (2007). *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ?* Paris, France : Presses universitaires de France.

par Pierre Lapointe

*Revue des sciences de l'éducation*, vol. 35, n° 2, 2009, p. 236-237.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/038748ar>

DOI: 10.7202/038748ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

animateur à la vie spirituelle et d'engagement communautaire, représentant communautaire et consultant en éducation) viennent illustrer de manière très concrète, à partir d'une réalité de terrain, les aspects positifs, mais aussi problématiques, qui entourent les situations d'accommodement raisonnable en milieu scolaire. Ces textes sont également un prélude à une réflexion plus approfondie sur les débats actuels et les enjeux liés aux accommodements raisonnables en milieu scolaire, que l'on retrouve dans les troisième et quatrième parties de l'ouvrage. Le rapport entre laïcité et expressions religieuses dans l'espace public, les dimensions socio-religieuses qui sous-tendent la dynamique des accommodements au Québec ainsi que la formation des intervenants y sont notamment abordés, alors que des textes consacrés à des questionnements semblables dans d'autres contextes sociétaux (France, Grande-Bretagne, Toronto) permettent de situer le cas du Québec dans une perspective plus large. Enfin, les textes de la cinquième partie offrent des réflexions et des interprétations plus larges sur la question de l'intégration des immigrants au Québec à la lumière d'une certaine polarisation entre *Québécois de souche* et immigrants, récemment observée dans le cadre des débats entourant les accommodements raisonnables.

L'intérêt de cet ouvrage tient, bien sûr, à la contribution théorique et pratique qu'il apporte à un débat d'actualité au Québec, non seulement dans le sillon des questionnements sur les accommodements raisonnables, mais dans le contexte d'une contestation désormais judiciairisée de l'enseignement obligatoire du cours d'éthique et de culture religieuse dans les écoles primaires et secondaires. Il tient aussi au fait que le sujet des accommodements raisonnables en milieu scolaire est abordé ici sous différents angles disciplinaires et professionnels, ce qui offre au lecteur une panoplie de perspectives qui, lorsqu'elles s'additionnent, montrent bien toute la complexité et les enjeux qui s'y rattachent. En fin de compte, le souhait émis en avant-propos par les directeurs de la publication devrait se réaliser, dans la mesure où les différentes contributions offertes ici ne peuvent qu'encourager une réflexion nuancée et complexe au sujet de la diversité religieuse en milieu scolaire.

CLAUDE GÉLINAS  
Université de Sherbrooke

**Mons, N. (2007). *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix?* Paris, France: Presses universitaires de France.**

La France accuse-t-elle un retard dans la rénovation de son système d'éducation? Mons tente de répondre à cette question en comparant les réformes éducatives mises en œuvre dans les pays de l'OCDE. D'abord, l'auteure décrit l'évolution des systèmes d'éducation au cours des deux dernières décennies, évolution qui est marquée par une remise en cause fondamentale du rôle de l'État. Elle critique l'idée que le phénomène de globalisation de l'économie mondiale entraîne l'adoption

de modes de régulation communs des systèmes nationaux en éducation. Selon elle, au contraire, chaque nation tend à redéfinir ses politiques en fonction de ses propres valeurs culturelles et de ses traditions particulières. Ainsi, en dépit d'une certaine adhésion des élites politiques aux principes du *New Public Management* et aux modèles de gestion qui s'en inspirent, la nature et l'ampleur des réformes nationales en éducation varient sensiblement d'un pays à l'autre.

Dans cette perspective, l'auteure analyse les différentes politiques adoptées en France afin de rénover le modèle traditionnel de l'école obligatoire au primaire et au secondaire. Elle rappelle les vifs débats que cette question soulève encore parmi la classe politique. Par exemple, elle fait état des efforts de décentralisation des pouvoirs de gestion de l'État au profit des communautés locales. Elle constate à quel point la prise de responsabilité par les élus locaux est difficile, en raison de leur incompétence relative en cette matière, mais aussi en raison des limites de leurs pouvoirs. En effet, l'État conserve une autorité exclusive dans plusieurs domaines-clés comme la détermination du *curriculum* de formation et la gestion des programmes d'enseignement.

Afin de juger de l'impact des nouvelles politiques nationales en matière d'éducation sur la performance des jeunes, Mons utilise les données de l'enquête PISA 2000, soit l'évaluation des compétences en compréhension de l'écrit chez les élèves âgés de 15 ans dans 39 pays. Au terme de son analyse, elle soutient que les modèles nationaux de gestion les plus performants tendent à favoriser la décentralisation des pouvoirs, la différenciation pédagogique et le libre choix de l'école, mais ils confient aux gouvernements centraux des responsabilités et des pouvoirs très importants afin d'assurer la régulation du système. Cette conclusion présuppose que l'efficacité des modèles de gestion répertoriés dans l'ensemble de ces pays varie en fonction de la performance des jeunes. Toutefois, la preuve de l'existence d'une relation de causalité entre ces deux phénomènes n'est pas démontrée par l'auteure, ce qui soulève des doutes quant à la validité des résultats.

En conclusion, la chercheuse constate un certain louvoiement dans le processus de rénovation du modèle de l'école unique en France, qui est lié aux difficultés à établir un consensus social à propos des réformes souhaitées. À son avis, on observe des conjonctures politiques similaires dans plusieurs autres pays de l'OCDE. En somme, cet ouvrage présente un point de vue intéressant et bien documenté sur les efforts de modernisation de l'éducation nationale en France. De plus, il fournit un portrait détaillé des réformes scolaires mises en œuvre actuellement dans les pays développés.

PIERRE LAPOINTE  
Université de Montréal